



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT DE DEUX (02) EVALUATEURS TECHNIQUES
POUR LE SECTEUR TOURISME DANS LE CADRE DU PROGRAMME MIARY TOURISME

Crédit IDA 69290

AMI N° C-413-PIC3/2025

Date de lancement : 06 mai 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats de consultance en objet.
2. Les objectifs de la mission des experts évaluateurs techniques sont de (i) analyser et évaluer les plans d'affaires, les pitch et les documents fournis par les promoteurs du tourisme conformément aux systèmes de « scoring » et aux critères établis dans le manuel de procédure du Programme Miary Agribusiness et Tourisme et (ii) émettre des recommandations visant à assurer la viabilité et la faisabilité des projets sur le plan technique et atteindre les objectifs du projet pour soutenir le secteur Tourisme.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 6ème édition (Février 2025). Les six (06) candidats jugés pertinents après évaluation des dossiers seront invités à passer un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le profil requis repose sur les qualifications suivantes :
 - Diplômé d'études supérieures BAC+5 en management du tourisme, en management des organisations du tourisme, en ingénierie du tourisme, ou tout autres domaines apparentés ;
 - Expérience professionnelle de huit (08) ans dont au moins cinq (05) ans dans le domaine du Tourisme ;
 - Au moins deux missions effectuées dans l'évaluation des plans d'affaires ;
 - Connaissance avérée du contexte entrepreneurial et des enjeux du développement du tourisme de Madagascar ;
 - Maîtrise parfaite du français.Seront considérés comme atouts :
 - Expérience dans la gestion et/ou la mise en place d'une start-up ;
 - Expérience internationale dans l'évaluation de projets ou l'accompagnement des entrepreneurs ;
 - Expérience dans les programmes d'appui à l'entrepreneuriat.
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de